

Maîtriser les règles conventionnelles et sécuriser les pratiques RH dans les structures du maintien à domicile

Description

Prérequis

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- Comprendre l'architecture de la convention collective BAD et les impacts de l'avenant 43 ;
- Identifier les règles de classification applicables aux différents emplois cadres et TAM ;
- Maîtriser la construction de la rémunération conventionnelle ;
- Sécuriser le recours au forfait jours et à l'aménagement du temps de travail ;
- Appliquer les règles relatives aux congés et aux déplacements professionnels ;
- Identifier les principaux avantages sociaux propres à la branche.

Contenu

Comprendre les fondamentaux de l'avenant 43

Les objectifs de la réforme

- Contexte et enjeux de l'avenant 43
- Principes de la nouvelle classification
- Logique de reconnaissance des compétences et des parcours
- Articulation entre emploi, classification et rémunération

Les filières et catégories professionnelles

- Filière support (ne sera pas vue la filière intervention)
- Techniciens et agents de maîtrise
- Cadres

Les critères de classement

- Emplois repères et emplois génériques
- Degrés et échelons
- Critères d'évolution
- Valorisation des compétences et de l'expérience

Focus sur les fonctions d'encadrement

La structure de la rémunération dans la BAD

Comprendre les composantes du salaire

- Salaire de base conventionnel
- Valeur du point
- Coefficients
- Éléments complémentaires de rémunération (ECR)
- Ancienneté de branche
- Diplômes
- Éléments temporaires et spécifiques

Temps de travail et forfait jours : sécuriser les pratiques (1h30)

Le forfait jours

- Conditions légales de recours
- Salariés éligibles
- Conditions conventionnelles applicables
- Convention individuelle de forfait
- Suivi de la charge de travail
- Entretiens obligatoires
- Risques de nullité du forfait

L'aménagement du temps de travail

- Organisation du temps de travail dans les services d'aide à domicile
- Gestion des RTT
- Articulation avec les contraintes d'activité

Déplacements professionnels et congés (1h)

Les temps de déplacement

- Distinction temps de travail effectif / temps de déplacement
- Temps de déplacement entre interventions
- Temps de déplacement anormal
- Conditions d'indemnisation
- Jurisprudence récente

Les congés

- Congés payés
- Modalités de prise des congés
- Pouvoir de direction et contraintes organisationnelles
- Congés conventionnels spécifiques

Les avantages sociaux propres à la convention collective BAD (45 mn)

Panorama des dispositifs conventionnels

- Congés pour événements familiaux
- Garanties de prévoyance
- Complémentaire santé
- Indemnités et remboursements spécifiques
- Dispositifs favorisant l'attractivité et la fidélisation

Actualités conventionnelles

- Points de vigilance RH
- Évolutions récentes de la branche
- Questions/réponses

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Analyse de situations rencontrées dans la structure
- Exercices de qualification

Évaluation de la formation

La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas

Durée : 1 jour en présentiel

Intervenants : Juriste

Publics : Codirecteurs, responsables de pôle, administrateurs bénévoles, assistantes administratives et RH

Date des formations

- Nous contacter pour les dates